



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille dix sept, le mardi vingt trois mai à dix-huit heures trente, le conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à Blausasc, au siège de la communauté de communes, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Edmond Mari.

DEPARTEMENT  
des ALPES-MARITIMES

Communauté de  
communes du pays  
des Paillons

OBJET :  
Attribution du marché de  
collecte et évacuation des  
déchets ménagers et  
assimilés, et réalisation de  
prestations de services  
connexes sur une partie du  
territoire de la CCPP

Décision n° 23 05 02

Étaient présents : Messieurs Edmond Mari, Maurice Lavagna, Francis Tujague, Joël Gosse, Michel Lottier, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Michel Calmet, Jean-Marc Rancurel, Noël Albin, Madame Edith Lonchamp, Monsieur Christian Dragoni, Madame Martine Brun, Monsieur Bernard Martinez, Madame Evelyne Laborde, Messieurs Yves Pons, Gérard Branda, Jacques Saulay, Georges Gaede, Madame Michèle Maurel, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Mesdames Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul et Monsieur Jean-Marie Franco formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Monsieur Pierre Donadey par Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton, Cyril Piazza par Madame Béatrice Ellul, Madame Nadine Ezingard par Monsieur Gérard De Zordo, Monsieur Jean Nicolas par Monsieur Francis Tujague, Madame Germaine Millo par Monsieur Jean-Marc Rancurel, Madame Sylvie Gantelme par Monsieur Noël Albin.

Absents excusés : Monsieur Robert Nardelli, Madame Alexandra Russo, Messieurs Philippe Mineur, Marc Leroy, Stéphane Sainsaulieu.

Madame . Béatrice Ellul a été nommée secrétaire de séance

Le président rappelle que le marché de collecte et d'évacuation des ordures ménagères et des déchets recyclables produits sur la commune de Blausasc a fait l'objet d'un avenant de prolongation jusqu'au 17 juin 2017 et prend donc fin à cette échéance.

Un nouvel appel d'offres ouvert a été lancé sur la base de deux lots avec pour chacun des 2 lots une tranche ferme, la commune de Blausasc, et une tranche optionnelle, la commune de Peille :

- lot 1 : Collecte et évacuation des déchets ménagers résiduels en bacs et en PAV
- lot 2 : Lavage des bacs et des PAV relatifs à la collecte des déchets

Au terme de cette mise en concurrence, et après analyse des offres par la commission d'appel d'offres réunie le 17 mai dernier, le président propose de signer le lot 1 du dit marché avec l'entreprise Propolys pour la seule tranche ferme et de ne pas attribuer le lot 2 pour motif d'intérêt général (raisons économiques).

Les conditions tarifaires du marché sont donc les suivantes :

Tranche ferme Blausasc

- Collecte OMR en bacs et évacuation à la Sonitherm : 8 640 €/mois
- Collecte OMR en bacs et évacuation vers autre exutoire : 1,20 €/T/km
- Collecte OMR en PAV et évacuation à la Sonitherm : 133 €/T
- Collecte OMR en PAV et évacuation vers autre exutoire : 1,07 €/T/km
- Collecte EMR en bacs et évacuation au quai de transfert Véolia Drap : 1 250 €/mois
- Collecte EMR en bacs et évacuation vers autre exutoire : 4,91 €/T/km
- Collecte EMR en PAV et évacuation au quai de transfert Véolia Drap : 535 €/T
- Collecte EMR en PAV et évacuation vers autre exutoire : 3,70 €/T/km
- Collecte verre en PAV et évacuation au quai de transfert Véolia St Isidore : 87 €/T
- Collecte verre en PAV et évacuation vers autre exutoire : 1,90 €/T/km
- Collecte papiers en PAV et évacuation au quai de transfert Véolia Drap : 120 €/T
- Collecte papiers en PAV et évacuation vers autre exutoire : 2,84 €/T/km

6

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,**

▪ Vu les résultats de la consultations d'entreprises menée selon la procédure d'appel d'offres ouvert, en application des articles 43, 66, 67 et 68 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, pour la passation d'un marché de service portant sur la collecte et l'évacuation des déchets ménagers et assimilés, et la réalisation de prestations de services connexes sur une partie du territoire de la CCPP

▪ Vu l'avis de la commission d'appel d'offres réunie le 17 mai 2017, Autorise le président à signer avec l'entreprise Propolys le lot 1 du dit marché, pour la période du 18 juin 2017 au 31 décembre 2018, aux prix détaillés ci-dessus.

Fait et délibéré, le jour, mois et an susdits, pour expédition conforme

Nombre de conseillers en  
exercice : 36

Nombre de présents : 25  
Nombre de votants : 31  
Pour : 29  
Contre : 2  
Abstentions : 0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600593-20170523-230502-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/05/2017

